

Église du Christ de Strasbourg

35, Avenue de la Plaine des Bouchers



Dimanche 03 janvier 2016

Message du prédicateur:

Bienvenue à tous nos visiteurs !

Nous continuons aujourd'hui notre série sur 1 Corinthiens (16). Le thème du sermon sera : «L'offrande et le chrétien»

Gardons dans nos prières la santé de Véronique et Christophe qui a besoin d'un nouveau travail.

N'oublions pas ceux qui sont perdus, ceux qui étudient avec nous et ceux qui ont abandonné l'église.

Les tous petits auront classe avec Tammy.

Calendrier:

- **Dimanche 3 janvier:** Bon anniversaire Rachel !
- **Mardi 19 janvier :** Bon anniversaire Candice (21 ans)
- **Tous les jeudis:** Étude biblique chez Daniel et Tammy de 19h30 à 21h00. Elle sera exceptionnellement annulée ce jeudi.
- **Pour dimanche prochain:** lire 2 Samuel ch. 21 - 25



Et la porte fut fermée!

Dieu a demandé à Noé de construire une arche, puis il l'a invité à entrer dans l'arche avec toute sa famille avant de faire pleuvoir sur la terre pendant 40 jours et 40 nuits. Puis il a fermé la porte sur lui...

C'est à la fois rassurant et effrayant de voir comment Dieu agit.

Rassurant parce que, si c'est Dieu qui ferme la porte, elle sera bien fermée et nul ne l'ouvrira. Le déluge pourra survenir, les éléments pourront se déchaîner, rien n'arrivera ni à Noé, ni aux siens. Dieu sera son asile protecteur, son refuge au sein de la tempête.

Effrayant quand on réalise que la patience de Dieu a ses limites. Il avait attendu longtemps que les hommes, dont les pensées se portaient chaque jour vers le mal, reviennent de leurs mauvaises voies et se repentent. Mais ses appels étaient restés sans réponse. Le temps du jugement est arrivé et la porte est restée fermée jusqu'à ce que cette génération perverse ait été anéantie.

Aujourd'hui, la porte de la grâce de Dieu est encore ouverte. Entendez les appels de Jésus : il vous invite à venir vers lui maintenant. Demain la porte peut être fermée. Entrez donc dans l'arche de votre salut qui est Jésus-Christ.

« Noé entra dans l'arche avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils, pour échapper aux eaux du déluge... Puis l'Éternel ferma la porte sur lui. »

Genèse 7.7,16

L'Exorcisme, le Spiritisme et le satanisme



Voilà des thèmes qui ont fait couler beaucoup d'encre et qui, malgré de longs articles de presse, ne semblent pas d'avantage résolus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient au 16ème siècle. Avec une différence toutefois, de nos jours les spécialistes font une distinction entre:

1. les phénomènes traités par les sciences parapsychologiques;
2. les phénomènes toujours inexplicables tels l'art de la divination et sa grande famille, l'astrologie, le spiritisme, l'oniromancie (songes), la chiromancie (lignes de la main), la nécromancie (évocation des morts), soit d'une certaine manière la magie avec tous ses pronostics. Disons tout de suite que la presque totalité des cas, aujourd'hui, relève du domaine du neuropsychiatre.

Cette entrée en matière étant faite, les questions qui me sont le plus souvent posées par les gens sur le sujet sont « Croyez-vous en la magie ? » ou « Avez-vous vu le film: l'exorciste ? Si oui, croyez vous que de tels événements sont possibles ? » ou encore « Satan existe-t-il vraiment ? » Certes, il faut admettre que pour l'interlocuteur comme pour le lecteur cette question est bien liée, voire même indissoluble.

En ce qui concerne la magie et ses pratiques, la Bible parle de son existence et nous défend d'y avoir recours. Avant de prendre possession de la terre promise, il fut donné au peuple d'Israël cet avertissement: « Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de divin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel; et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. Tu seras entièrement à l'Éternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins; mais à toi, l'Éternel, ton Dieu, ne le permet pas. » (Deutéronome 18: 9-14)

Le lecteur de la bible intéressé par ce sujet étudiera encore ces autres passages : Lévitique 20 : 6, Ésaïe 8 : 19 et Galates 5 : 20 qui interdisent le métier d'astrologue, d'augure, de devin, de magicien ou les personnes qui interrogent les morts, corps de métier passible de peine de mort au temps d'Ésaïe le prophète (Esaïe 22:18).

Moïse prononça ces interdictions dans l'Ancien Testament parce que ces pratiques n'étaient pas d'origine divine. Il confirma par la même occasion, l'existence d'esprits désincarnés et la possibilité de rentrer en contact avec eux, grâce aux médiums ou à divers procédés. Bien sûr, ces pratiques sont régulièrement farcies de fraudes. Les médiums mentent et font preuve de supercherie pour duper les gens et gagner de l'argent. En fait, la plupart d'entre eux feraient mieux de travailler dans des cirques comme prestidigitateurs. Il ne faut pas confondre les phénomènes surnaturels et la télépathie, la clairvoyance et l'Esprit de prophétie, que Dieu accordait à ses prophètes dans la Bible (2 Pierre 2:19-21; 2 Timothée 3:16-17).

Je réponds à la deuxième question, oui j'ai vu le film « L'exorciste » de William Friedkin. Dans ce film, une petite fille joue avec le feu dès le départ, puisqu'elle nous est présentée en train d'interroger « Monsieur je sais tout », pendant que sa maman semble se méconduire au sein d'un groupe de personnes dans des soirées très mondaines. C'est aussi dans le fantasme de cette société nord-américaine que le film trouve son plein développement. Une adolescente au seuil même de la vie, un sort jeté comme pour frapper l'inconduite de la maman, l'agitation des armoires et le jaillissement d'une bouillie verdâtre de la bouche de la gamine ligotée. Voilà le scénario habituel et les conditions requises pour la réalisation d'un tel spectacle!

Mais qu'en penser? Dans l'interview du Père Gesland, exorciste mandaté par l'archevêque de Paris (Soir illustré n° 2203), je relève 2 cas de personnes exorcisées. Le premier cas, une jolie écolière de 13 ans, habitant une petite localité de Rouen; le deuxième, une jeune fille de 13 ans également vivant en Normandie. Le prêtre stipule bien, durant son entretien, qu'à ses yeux seul un cas sur mille est véritable. Dans France-Dimanche n° 1462, un autre cas de possession nous est raconté. Il s'agit cette fois d'une jeune religieuse. Dans ces exemples donnés, semblant assez bien correspondre avec le film cité, il s'agit presque toujours de jeunes filles, innocentes et sans défense.

Le prêtre raconte: « La nuit, une force inconnue lui arrachait sa chemise de nuit et soulevait les draps de lit pour les laisser retomber dans une autre pièce. Quand elle traversait les pièces, les lumières s'allumaient et s'éteignaient... » (Extrait du Soir illustré). Dans le film, nous trouvons presque le même scénario. Lorsque le Père Gesland (exorciste) déclare que les jeunes filles semblaient physiquement et intellectuellement normales, nous ne mettrons pas sa parole en doute, mais nous serons d'accord avec Marc Oraison, prêtre et psychiatre, qui écrit : « la possession démoniaque est, depuis longtemps, située parmi les manifestations relevant de la psychiatrie et de la psychanalyse ». Certains cas de possessions peuvent s'expliquer par des troubles d'ordre mental, mais rappelons-nous qu'elles sont parfois accompagnées, comme dans le film, par des faits surnaturels comme des objets vibrants de manière inexplicable. Toujours dans le Soir Illustré, nous lisons : « la porte du réfrigérateur s'ouvrait brusquement. Des vases et d'autres objets vacillaient sur les étagères et s'écrasaient sur le plancher lorsqu'elle passait... », faits toujours identiques à ceux du film. Les lecteurs de la ville de Verviers en Belgique se souviendront peut-être de la manifestation des « esprits frappeurs » dans un immeuble de la rue de la Carrière à Dison. « Plus de bruits pour le moment, mais des décharges électriques et de la vaisselle qui valse... » (Journal « Le Jour »-vendredi 25/11/1960). Nul n'en connaîtra jamais l'explication, sinon que tous les éléments étaient rassemblés pour captiver l'attention du public, comme dans le film. Dans l'interview de Jean Diekens, médecin et neuropsychiatre, chercheur en sciences parapsychologiques, je lis qu'on « présente des faits avec la seule intention de satisfaire le public, dans le goût du sensationnel, du voyeurisme morbide, dans une satisfaction primitive, régressive et, pour ce faire, on déforme et truque la réalité... » Mais, qu'est-ce donc que la réalité? Marc Oraison, prêtre et psychiatre, écrit: « Sous des couleurs catholiques, ce film est, d'un point de vue chrétien, une imposture » (Le Monde du 21-9-1974). Qu'est-ce alors que le point de vue chrétien? Le lecteur peut répliquer que dans la Bible, Jésus chassait les démons? Dans Matthieu, chapitre 8, Jésus n'a-t-il pas guéri deux démoniaques dans le pays des Gadaréniens ? Deux démoniaques si furieux que personne n'osait passer par là! Il est vrai que Jésus avait ce pouvoir, pouvoir qu'il a transmis à Ses Apôtres. Rappelons-nous également la réponse des démons à Jésus, « Qu'y a-t-il entre nous et toi, fils de Dieu? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps? » Sur quoi, à la demande des démons, Jésus dit : « Allez! Ils sortirent et entrèrent dans un troupeau de porcs, troupeau qui se précipita des pentes escarpées jusque dans la mer ». Jésus et ses Apôtres n'avaient pas besoin de longues cérémonies pour exorciser; un seul mot, une seule phrase suffisaient, le plus souvent un ordre. Et les démons ne partaient pas quand bon leur semblait... comme cela est le cas, aujourd'hui, dans les interviews et dans le film!

Le lecteur de la Bible se souviendra aussi des exorcistes juifs en Actes 19. Ceux qui faisaient cela étaient les 7 fils de Scéva, juif, l'un des principaux sacrificateurs. Nous lisons dans ce récit que « L'esprit malin leur répondit: Je connais Jésus, et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous? Et l'homme dans lequel était l'esprit malin s'élança sur eux, se rendit maître de tous deux, et les maltraita de telle sorte qu'ils s'enfuirent de cette maison, nus et blessés. »

Il est vrai que la puissance miraculeuse du Saint- Esprit conférée aux Apôtres, à savoir chasser les démons, parler de nouvelles langues, saisir des serpents, imposer les mains aux malades, ressusciter des morts... avait pour but de confirmer l'Évangile. Cette puissance miraculeuse était pour eux un outil de travail, un échafaudage en quelque sorte pour l'église naissante.

Et, suivant les exemples trouvés dans le Nouveau Testament, ces dons du Saint-Esprit n'étaient transmis que par les mains des Apôtres, à l'exception bien sûr de la maison de Corneille, premier païen converti à l'Evangile et à qui Dieu avait donné directement le baptême du Saint-Esprit.

Ceci dit, nous ne devons plus nous attendre aujourd'hui à voir un exorciste dans le sens biblique du mot ou quelqu'un qui transfère le démon dans un troupeau de porcs. Bien sûr, l'exorciste pour les catholiques est un ecclésiastique qui a reçu le 3ème ordre mineur. Le dictionnaire Larousse le définit comme suit: « Croyant qui chasse les démons par des prières ». Il est bien entendu que nul ne peut en faire plus aujourd'hui. Avant que le Saint-Esprit soit donné aux Apôtres, ils ne pouvaient pas chasser le démon du fils lunatique. Vexés, ils demandèrent à Jésus : « Pourquoi n'avons nous pu chasser ce démon? » Ils se virent alors reprocher leur incrédulité puis s'entendirent dire « que cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne. » (Matthieu 17:14-21) Nulle part dans les Ecritures, nous ne voyons un chrétien qui se voit conférer la fonction d'exorciste, probablement parce que dans le Nouveau Testament, il est enseigné que tout chrétien est un prêtre, qui a le devoir de prier et de venir en aide en toutes occasions (Apocalypse 1:6, 5:9-10; 1.Pierre 2:9-10). Il n'y avait pas dans l'église apostolique deux classes distinctes telles que nous les connaissons aujourd'hui: les membres du clergé et les simples paroissiens. Mais ceci est un sujet qui n'est pas en rapport direct avec cette étude.

Satan, ou le diable, est personnalisé dans les Ecritures, à l'encontre de l'opinion assez courante que Satan serait la prédisposition vers le mal ou le péché lui-même. Dans la tentation de Jésus dans le désert, nous voyons Jésus dialoguer avec Satan et ordonner à celui-ci de se retirer (Matthieu, chap. 4). En Luc: 22, nous voyons Satan prendre possession de Judas, mais pas d'une manière absolue et irréversible. Nous le savons car Dieu a fait cette promesse dans la bible, que nul ne sera tenté au-delà de ses forces et qu'avec la tentation Il veillera à nous procurer un moyen de surmonter (voir 1 Corinthiens 10:13). Nous lisons également en Jacques 1 :13-15 que Dieu ne tente personne, mais que chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Que dire encore des démons, sinon qu'ils croient en Dieu, qu'ils tremblent devant Lui mais qu'ils ne Lui sont point soumis (toujours selon Jacques), que Satan est appelé « l'adversaire » (1. Pierre 5:8,9), « le diable » qui « rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera » ? Sur quoi il exhorte les chrétiens à lui résister avec une foi ferme. Que faut-il encore ajouter, Bible en main, qui pourrait encore éclairer le problème ? Sinon que Dieu ne punit pas le fils à cause de l'iniquité de son père (Ezéchiel 18:19-20). Ce qui veut dire que le lecteur qui aura vu le film « L'exorciste » éloignera toutes théories qui voudraient faire admettre l'emprise de Satan sur la petite fille comme un châtement divin, à cause de la méconduite de sa maman.

Il convient aussi d'admettre, selon la rubrique « contact », de « Cinéma d'aujourd'hui », qu'il faut situer ce film dans le contexte des sectes qui pullulent aux Etats-Unis actuellement. Il y a, déclare ce journal, « autant de sectes démoniaques que de sectes charismatiques, et les unes et les autres font la part trop belle au diable, à l'hystérie collective. » On se souviendra, ajoute l'article, du massacre rituel à la villa Polanski aux Etats-Unis en 1969. Que répondre à toutes ces sectes ? Il faut rappeler l'avertissement de l'apôtre Jean, qui écrivait ceci aux Chrétiens: « Bien-aimés, n'ajoutez pas foi à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde » (1 Jean 4:1)

Le monde veut-il faire aujourd'hui une « superstar » du diable? Hier, les cinémas diffusaient le surprenant film de Polansky : « Rosemary's Baby » (1968). Aujourd'hui ils présentent « L'Exorciste » de W. Friedkin. Et demain, dans quel film sera-t-il l'objet de toute notre attention ? Nous vivons dans un monde passionné par les forces du mal. Nous pouvons en parler en boucle durant des heures. Mais les forces du bien, Dieu, Jésus et le Saint-Esprit, nous font-elles vibrer tout autant? Désirons-nous connaître la bible aussi bien que ces films d'Hollywood ? Son message est porteur de vie et d'espoir. Nous vous invitons à le découvrir en venant lire la bible avec nous.